



Ecrit par Echo du Mardi le 29 novembre 2022

BYOZAN SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 29 novembre 2022 sous réserves d'incidents



Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 24/11/2022 à MALEMORT-DU-COMTAT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

DENOMINATION : BYOZAN

NOM COMMERCIAL : Le Primeur d'à Côté

SIEGE : Chemin des Garrigues 84570 MALEMORT-DU-COMTAT

OBJET : Vente de fruits et légumes, produits locaux et régionaux, dérivés de l'agriculture, bois.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 5.000 euros

PRESIDENT : Monsieur ROUVEYROL Yoann, demeurant 128 Avenue des Amandiers 84380 MAZAN

DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

AGREMENT : tout transfert de titres sera soumis à l'agrément de la collectivité des associés.

IMMATRICULATION : au Registre du commerce et des Sociétés d'Avignon

3955080

Publié le 29/11/2022



Ecrit par Echo du Mardi le 29 novembre 2022